

SAF

SYNDICAT DES
AVOCATS DE FRANCE

JOURNEE DE FORMATION DROIT SOCIAL

VENDREDI 17 MAI 2019 à Marseille



QUAND LE PENAL SE MET AU TRAVAIL

MARSEILLE, VENDREDI 17 MAI 2019

Maison de l'Avocat

51 rue Grignan 13006 MARSEILLE

Renseignements et inscriptions

Syndicat des Avocats de France 34, rue Saint-Lazare 75009 PARIS

Tél. 01 42 82 01 26 - Email: saforg@orange.fr

www.lesaf.org



SAF

SYNDICAT DES
AVOCATS DE FRANCE

JOURNEE DE FORMATION DROIT SOCIAL

VENDREDI 17 MAI 2019

PROGRAMME

QUAND LE PENAL SE MET AU TRAVAIL

9h00: Accueil des participants et introduction

**9h30 -10h00 : Démasquer les écueils de la
procédure pénale**

**10h00 -10h30 : Le séjour : Quand l'inspecteur
du travail mène l'enquête**

- L'inspecteur du travail acteur du droit pénal
du travail :
*Aude FLORNOY, syndicaliste CGT
de l'Inspection du Travail*

**10h30 – 12H30: Course poursuite en civil ou
au pénal**

- L'articulation des procédures civiles et
pénales
- Le choix des procédures
- L'utilisation de la preuve pénale au civil
- L'utilisation des référés civils pour le pénal
- Exemple des dossiers amiante

**12H30 -15h30 Patrons, vous voilà prévenus !
Des domaines dans lesquels des actions
peuvent être engagées à la fois au civil et au
pénal**

- Le patron à la Santé ?
- Qui discrimination dit condamnation :
David METIN, Avocat au Barreau de VERSAILLES
- Débusquer le travail dissimulé,
Aline CHANU, Avocate au Barreau de PARIS
- Quand l'employeur s'en prend au collectif :
résister en bande organisée :
Céline PARES, Avocate au Barreau de PARIS

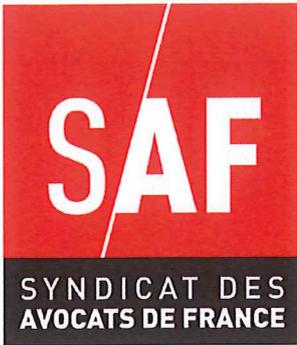
*"les actions en lien avec les relations
collectives du travail entraves, actions
pour dénoncer ABS des dirigeants etc."*

Renseignements et inscriptions

Syndicat des Avocats de France 34, rue Saint-Lazare 75009 PARIS

Tél. 01 42 82 01 26 - Email : saforg@orange.fr

www.lesaf.org



BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner au SAF 34, rue Saint-Lazare 75009 PARIS
Tél. 01 42 82 01 26 - Email : saforg@orange.fr

INSCRIPTION PRÉALABLE INDISPENSABLE AVANT LE 9 MAI 2019

Nom : Prénom :
Date de naissance :/...../19..... Lieu (CP).....
Adresse :
CP..... Ville.....
Numéro SIRET :
Tél.....mail.....
Barreau ou activité professionnelle

Participera la formation droit social du SAF à MARSEILLE le vendredi 17 mai 2019

FORMATION CONTINUE

Cette session de formation satisfait à l'obligation de formation continue des avocats (article 85 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991) et aux critères de la décision du CNB n° 2011-004 du 25 novembre 2011

SAF Organisme de formation n° 11 75 54132 75

Durée de la formation : quatre heures trente

Pour valider la formation, il sera **INDISPENSABLE** d'émarger la feuille de présence à votre arrivée à la journée de formation le matin et l'après-midi en début de séance.

Une attestation de présence vous sera adressée après la formation.